

8 Faits divers & Justice

Drame de la route dans la région d'Ovan

Trois morts et deux blessés graves dans un accident de la route

LBON

Ovan/Gabon

UN grave accident mortel de la route s'est produit le vendredi 17 novembre dernier aux environs de la ville d'Ovan, dans l'Ogooué-Ivindo.

Selon une source proche de la brigade de gendarmerie de la petite localité située à une centaine de kilomètres de Makokou, ce drame a eu lieu en début de soirée sur l'axe Koumameyong/Entrée SHM. Un camion de marque Volvo portant la plaque minéralogique EL-676-AA, en stationnement, à première vue dangereux, a été percuté



Photo : LBON

Les trois victimes, Christiane Biolo...

violemment à l'arrière par un Mitsubishi Pajero, immatriculé EX-278-AA, avec à son bord cinq passagers, parti de Libreville dans la matinée pour Makokou.



Photo : LBON

... Doris Ehzouambela...

Le choc était tellement violent que le Mitsubishi Pajero a fini complètement écrabouillé. En état d'épave! Bilan: trois morts sur-le-champ, à savoir : Isidore



Photo : LBON

... et Isidore Ibendjokou.

Ibendjokou, Doris Ehzouambela et Christiane Biolo. Ainsi que deux blessés graves, les nommés Ghislaine Ntoutoume Mbang et Henri Mouebi.



Photo : LBON

Le camion Volvo à l'origine du choc.

Les victimes sont restées coincées dans l'habitacle pendant plusieurs heures, avant d'en être extraites. Les personnes décédées ont été acheminées vers une maison des

pompes funèbres à Makokou. Les blessés, quant à eux, ont été conduits au Centre hospitalier régional d'Oyem, où ils sont en soins intensifs.

Pour l'heure, on ne dispose d'aucune nouvelle en ce qui concerne le conducteur du camion. Selon des sources concordantes, les occupants du Mitsubishi Pajero se rendaient dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, pour prendre part au conseil provincial du Parti démocratique gabonais (PDG). Une enquête a été ouverte pour connaître les causes exactes de cet accident tragique.

Accident tragique au quartier Derrière-l'École normale à Libreville

L'effondrement d'une barrière fait un mort



Photo : Justelin Ndemezo o

La victime, Nancy Mengue m'Obiang, de son vivant.

JNE

Libreville/Gabon

UNE maison a été détruite lors de la chute d'une barrière, au quartier Derrière-l'École normale de Libreville, pendant la pluie torrentielle qui s'est abattue sur la capitale gabonaise, dans la nuit de vendredi à samedi, faisant un mort.

La victime était étudiante en troisième année à l'Université Omar Bongo (UOB), répondant au nom de Nancy Mengue m'Obiang. Son enfant, présent à ses côtés au moment des faits, bien que blessé, serait hors de danger.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le drame s'est produit vers 3 heures du matin. La victime a péri écrasée sous les débris de la barrière d'une maison mitoyenne, qui s'est effondrée sur l'habitation dans laquelle l'étudiante louait l'un des studios.

Alertés, les sapeurs pompiers n'ont fait que consta-

ter le décès de la jeune étudiante, restée longtemps coincée sous les débris. Son corps sans vie a été évacué dans une maison des pompes funèbres.

Selon les témoignages recueillis sur place, l'endroit où le drame s'est produit est une zone à risques. D'abord, la maison qu'occupait la disparue - la case est divisée en plusieurs studios -, est faite de matériaux de fortune. Ensuite, la barrière qui s'est effondrée sur cette habitation, située en contrebas, avait toutes les allures d'un véritable piège, car présentant des signes d'un effondrement imminent à divers endroits. La conséquence en est que, nous a confié une occupante, lorsqu'il pleut, les occupants des différents studios veillaient en permanence et se mettaient à l'abri.

Ironie du sort, Nancy Mengue m'Obiang avait aménagé dans cette maison il y a tout juste cinq jours.

Une enquête a été ouverte pour en savoir davantage sur ce drame.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE



DIRECTION GENERALE
=====

COMMUNIQUE

RELATIF A LA RECEPTION DES PIECES DE MAINTIEN DE DROIT
POUR L'EXERCICE 2017-2018

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des assurés bénéficiaires des allocations familiales, que l'opération de réception des pièces de maintien des droits (**certificats de scolarité, médicaux et de non scolarité**) se déroulera du **02 octobre au 31 décembre 2017**, délai de rigueur, dans les différentes Délégations Régionales et Agences de la CNSS.

Par ailleurs, la Direction Générale informe les assurés résidants à **Libreville et Owendo**, que le dépôt de leurs certificats se fera respectivement à la **Délégation Régionale de l'Estuaire et du Moyen-Ogooué (DREMO)** sise à Bikélé et à l'**Agence d'Owendo** située au Port de ladite Commune.

Fait à Libreville, le 21 Septembre 2017.

LE DIRECTEUR GENERAL



Dr. Nicole ASSELE

Boulevard de l'indépendance • B.P : 04 Libreville - Gabon • Tél : 01 79 12 00 • Fax : 01 74 64 25 • www.cnss.ga • Centre d'appels : 1432

